

Procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif

De l'Association Générale des Étudiants en Droit

Du mardi 29 septembre 2009

Ordre du jour :

Légende : (D) décision; (I) information; (A) Annexe; (S) statutaire; (F) point flottant.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
 - 2. Nomination d'un secrétaire et d'un président d'assemblée**
 - 3. Adoption des procès verbaux**
 - 4. Adoption et modification de l'ordre du jour**
 - 5. Plan directeur 2009-2010 (A)(D)**
 - 6. Interprétation des pouvoirs du CE (I)**
 - 7. Télécopieur (D)**
 - 8. Employé (D)**
 - 9. Tournoi d'IMPRO (I)**
 - 10. Politique d'affichage (I)**
 - 11. Mesure de sécurité – 23 octobre (I)**
 - 12. Café (D)**
 - 13. Réaménagement de l'ENDROIT (D)**
 - 14. Rapport CIA**
 - 15. Varia**
 - 16. Fermeture de l'assemblée**
-

1. Ouverture de l'assemblée

Judith propose l'ouverture de l'assemblée à 16 h 17.
Gabriel appuie la proposition.

2. Nomination d'un secrétaire et d'un président d'assemblée

Judith propose Alex comme président et Mathieu comme secrétaire d'assemblée.
Gabriel appuie.

3. Adoption des procès verbaux

Les adoptions seront faites à la prochaine réunion.

4. Adoption et modification de l'ordre du jour

Judith propose d'ajouter le point « VP Administratif » au varia.
Kevin propose d'ajouter les points « Retour extincteur » et « Opinion de M. Plamondon » au varia.
Aline propose d'ajouter le point « Conférenciers » au varia.
Les membres du CE proposent d'ajouter le point « Rapport CIA » en 14.
Gabriel propose d'ajouter le point « CA FEUS » au varia.

Gabriel propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Mathieu appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5. Plan directeur 2009-2010 (A)(D)

Les membres de l'exécutif ont établi les enjeux et les tâches à accomplir pour l'année 2009-2010. Ils ont procédé à l'énumération des principales actions à entreprendre et ont déterminé les exécutifs responsables de chacune d'elles.

Jonathan propose l'adoption de ce plan d'action tel que modifié.

Marc-André appuie.

Le plan directeur est adopté à l'unanimité.

6. Interprétation des pouvoirs du CE (I)

Les débats des précédentes réunions, notamment sur l'incident du camp Boisjoly, ont remis en question l'interprétation des pouvoirs du CE. Après avoir procédé à la lecture de la Charte, les membres de l'exécutif ont convenu que seules les décisions non courantes de plus de 250\$ devaient être approuvées par le CA. Concernant la qualification de « dépenses courantes », une interprétation large sera donnée afin de réduire la lourdeur de la procédure. Cependant, en cas de doute, le CA sera toujours consulté.

7. Télécopieur (D)

Kevin propose que l'AGED s'abonne à une ligne de télécopieur.

Jonathan appuie.

8. Employé (D)

Ce point est présent à chaque réunion et vise à déterminer les tâches que le CE confiera à l'employé.

Voici la liste des tâches de cette semaine :

Abonner l'AGED à une ligne de télécopieur (magasiner pour une technologie IP si avantageux).

Faire la boîte à suggestion.

Récolter les mises en candidature pour le poste de VP administratif.

Finir la distribution des tasses.

Inscrire au Calendrier les activités qui sont portées à sa connaissance.

S'occuper de l'adresse info@agedsherbrooke.com.

Aller chercher des documents à la FEUS.

Acheter de la fourniture de bureau.

Acheter des timbres.

Acheter du Redbull.

Mettre de l'information sur le site internet.

Compter les colliers.

Poser les thermomètres.

Disposer des bières vides.

9. Tournoi d'IMPRO (I)

Le tournoi aura lieu le 16 novembre 2009. Le Logo de l'événement est prêt.

10. Politique d'affichage (I)

La direction s'est plainte que les affiches de bars sur nos babillards ne respectaient pas la politique d'affichage en vigueur. En effet, il ne doit pas y avoir d'incitation à boire ni de connotation sexuelle. Marc-André remédiera à la situation.

11. Mesure de sécurité – 23 octobre (I)

Des grillages seront posés dans les plafonds et murs autour du bureau de l'AGED afin d'éviter les vols. Alex désire que le ménage du bureau de l'AGED soit fait d'ici le 23 octobre 2009.

12. Café (D)

Caroline mentionne que le sucre disponible pour la machine à café devrait être remplacé par du sucre équitable. Une fois que les stocks de sucre actuels seront écoulés, l'AGED achètera du sucre équitable.

De plus, les tasses disponibles pour la machine à café sont trop petites par rapport au volume de café qui est fourni. Il faudrait donc acheter de nouvelles tasses.

Gabriel propose que l'AGED achète 25 tasses.

Jonathan appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PROPOSITION INITIALE

Gabriel propose l'abolition des verres après l'écoulement des stocks actuels.

Marc-André appuie.

Mathieu demande une plénière de 5 minutes.

Kevin-Alexandre plaide en faveur de la conservation des verres. En effet, chaque étudiant devrait avoir la liberté de choisir s'il désire utiliser une tasse réutilisable ou non.

Jessika propose, comme solution de compromis, de vendre les verres jetables.

Alex propose quant à lui de vendre des tasses réutilisables AGED.

Marc-André explique que d'obliger l'utilisation de tasses réutilisables est une des manières les plus efficaces pour sensibiliser les étudiants à l'environnement.

Gabriel mentionne que si l'AGED offre la possibilité d'utiliser des verres jetables, il n'est pas écologique.

Proposition d'amendement

Marc-André propose un amendement suivant : Les verres jetables seront vendus à partir de mardi jusqu'à la semaine de relâche (23 octobre 2009) à un prix de 0,50\$ l'unité.

Gabriel appuie l'amendement.

Mathieu demande le vote sur l'amendement.

Marc-André, Gabriel, Judith, Aline, Jonathan, Jessika votent pour.

Kevin-Alexandre et Mathieu votent contre.

L'amendement est adopté à la majorité.

Adoption de la proposition initiale amendée.

Proposition :

Gabriel propose l'abolition des verres après l'écoulement des stocks actuels. Les verres jetables seront vendus à partir de mardi le 4 octobre, et ce, jusqu'à la semaine de relâche (23 octobre 2009) à un prix de 0,50\$ l'unité.

Mathieu demande le vote sur la proposition amendée.

Marc-André, Gabriel, Judith, Aline, Jessika votent pour.

Kevin-Alexandre, Mathieu et Jonathan votent contre.

La proposition amendée est adoptée à la majorité.

Caroline mentionne que le comité offrait l'an passé un service de thé et tisane et qu'il serait bien de réinstaurer ce service.

Étant donné que la machine à café produit de l'eau chaude, l'AGED s'occupera de ce service.

Jonathan propose que l'AGED achète du thé ainsi que de la tisane.

Mathieu appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité,

13. Réaménagement de l'ENDROIT (D)

Caroline amène l'idée du comité environnement à l'effet que l'AGED pourrait se munir de plantes vertes pour orner son bureau.

Le suivi sera fait prochainement.

14. Rapport CIA

Alex propose que Marc-André dépose le rapport financier des initiations lundi matin. Le rapport final sera déposé le 1^{er} novembre 2009.

Gabriel appuie.

La proposition est adoptée.

15. Varia

1. VP administratif

Les informations concernant l'élection devraient être mises sur le site web étant donné le faible engouement pour le poste.

2 Retour extincteur

Marc-André rencontrera cette semaine le suspect dans cette affaire.

Le suivi sera fait à la prochaine réunion.

3. Opinion de Marc-André Plamondon

Un étudiant de 2e année tient un blogue politique. Kevin-Alexandre a eu l'idée d'inclure une rubrique d'opinion de cet étudiant dans l'AGED express avec possibilité de réponse des étudiants. Cela permettrait aux étudiants d'avoir une tribune pour s'exprimer sur l'actualité et la politique.

Les membres de l'exécutif préfèrent que l'envoi de textes soit ouvert à tout le monde et qu'un choix soit fait.

Marc-André quitte la réunion.

4. Conférenciers

Aline a énuméré des conférenciers possibles pour cette année :

1) Linda Goupil, ancienne députée péquiste ayant perdu en 2003.
Avocate, diplômée de Sherbrooke

2) Justice Canada

Deux personnes viendraient faire un exposé sur la justice criminelle.

3) Cirque Éloise

Un Gestionnaire de ce cirque est titulaire d'un bac en droit. Cette conférence montrerait la diversité des emplois possibles en droit.

4) Une attachée politique de Monique Gagnon.

Il devrait y avoir un mois des conférences au lieu d'une semaine des conférences.

Alex propose un panel tripartite ou bipartite qui donnerait une conférence/débat dynamique.

5. Retour sur le CA FEUS

Le CA de la FEUS a décidé la fin de semaine dernière de procéder à l'achat d'un système de partage des données au coût de 30,000\$. Cela permettrait d'avoir accès à tous les documents et augmenterait la transparence de la FEUS.

Des plans stratégiques semestriels et triennaux furent adoptés.

Le nouveau site web de la FEUS coûtera environ 5000 \$.

Le service de parrainage permettra dorénavant aux étudiants internationaux d'être jumelés avec des étudiants québécois pour faciliter leur intégration.

16. Fermeture de l'assemblée

Épuisement des points.

Étaient présents : Alex Tremblay, président

Judith Daviau-Leclerc, VP Exécutif

Gabriel Desrochers, VP aux Affaires externes

Jonathan G. Roy, Trésorier

Kevin-Alexandre Lavoie, VP aux Affaires universitaires

Jessica Grandbois, VP Communications

Marc-André Desnoyers, VP aux Affaires sociales

Mathieu Laberge Goupil, VP aux Affaires administratives

Aline Ramy, VP affaires académiques

Caroline Lavoie, Vérificatrice générale en environnement